

PREFECTURES DU HAUT-RHIN ET DU BAS-RHIN

CABINETS DES PREFETS
Bureaux de la Communication
Interministérielle

Le 19 août 2009

COMMUNIQUE de presse des Préfets du Haut-Rhin et du Bas-Rhin

Réunion interdépartementale sur la chrysomèle du maïs

Le 19 août 2009, le Préfet du Haut-Rhin a présidé une réunion interdépartementale du comité de suivi des traitements effectués dans le cadre de la lutte contre la chrysomèle des racines du maïs, avec la participation de Mme TROENDLE, sénateur du Haut-Rhin, des maires concernés, des agriculteurs, des apiculteurs et des associations de protection de la nature.

Cette réunion a été l'occasion de vérifier que les conditions prévues par le dispositif de lutte et les modalités d'information des communes ont bien été respectées alors que 5 nouveaux foyers sont apparus en Alsace et que le nombre de captures a augmenté par rapport à 2008 (15 captures en 2008, plus de 150 à ce jour en 2009).

Les traitements ont été effectués exclusivement par des moyens terrestres. Ils ont porté sur une surface d'environ 5 000 ha, dont 3 000 concernant des foyers apparus en 2008 et 2 000 sur les foyers détectés cette année. Les moyens disponibles ont été utilisés en priorité sur le traitement des « zones focus » recensées en 2009 (périmètres immédiats des lieux où des chrysomèles ont été capturées).

Compte tenu de la biologie de l'insecte et des conditions météorologiques constatées cet été, les traitements seront suspendus à partir de la semaine prochaine mais la surveillance des pièges se poursuivra jusqu'au 15 octobre.

Un bilan de la situation 2009 sera réalisé dès cet automne par les experts du laboratoire national de la protection des végétaux. Il sera suivi d'une concertation avec les parties prenantes afin de déterminer les mesures de lutte pour l'année 2010, dans le respect de la réglementation européenne.

Contact presse :

Sophie WINNINGER
Chef du service régional de l'alimentation
Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt d'Alsace
☎ 03 88 88 92 51